

SEPTEMBRE 2024

VILLE D'ALLAUCH



La Lettre du Maire

BUDGET VERT 2024

**UNE PREMIÈRE
HISTORIQUE
POUR LA COMMUNE**



RIGUEUR BUDGÉTAIRE
UN BUDGET
SANS EMPRUNTS
NI AUGMENTATIONS
DE TARIFS



GRANDS PROJETS
DES INVESTISSEMENTS
QUI SE CONCRÉTISENT
EN 2024



LA DISTINCTION
DES ORGANISMES
FINANCIERS
INDÉPENDANTS CITENT
ALLAUCH EN EXEMPLE



**Chères Allaudiennes,
Chers Allaudiens,**

Voté dès le 15 avril dernier par le Conseil Municipal, le premier « Budget Vert » de l'histoire d'Allauch consacre près de 2 millions d'euros d'investissements en faveur de l'environnement. Un engagement important qui vient renforcer la volonté que nous portons depuis 2020 : faire d'Allauch une des premières communes éco-responsables de Provence.

Ainsi, depuis 4 ans, nous avons traduit cet engagement environnemental à travers plusieurs initiatives majeures, parmi lesquelles le plan de sobriété énergétique, le plan de végétalisation dans les cours d'écoles et les noyaux villageois, le plan de sensibilisation à l'environnement dans les écoles, le plan de réduction et de valorisation des déchets, le plan de rationalisation du patrimoine immobilier et automobile, le contrat de performance énergétique et de rénovation thermique des bâtiments communaux, l'installation de panneaux photovoltaïques...

Plus globalement, ce budget 2024 a été établi autour des priorités qui guident notre action :

- **La préservation du cadre de vie et l'amélioration permanente d'un service public de proximité**, qui constituent deux grandes priorités de notre politique budgétaire. Malgré les pénalités financières relatives au manque de logements sociaux (6,2% alors que la loi SRU en impose 25%), nous continuons de nous opposer fermement à toute politique immobilière de rattrapage qui conduirait à une urbanisation excessive de notre commune. Parallèlement, nous travaillons collectivement pour améliorer chaque jour la qualité des services publics de proximité dont nous continuons à développer l'offre, comme ce fût le cas en janvier avec la création du 1^{er} Relais Petite Enfance (RPE) pour améliorer encore la prise en charge de nos enfants de 0 à 3 ans sans que cela pèse sur le budget communal (financement par la Caisse d'Allocations Familiales à 85% et par le Département à 15%).
- **La préservation du pouvoir d'achat des Allaudiens**, en refusant toute augmentation d'impôts communaux, toute hausse des tarifs (cantine, garderie, centre aérés, piscine...) ou encore tout recours à l'emprunt. Le budget 2024 s'appuie pour cela sur les marges financières dégagées depuis 4 ans, qui ont été obtenues grâce à une gestion rigoureuse conjuguée à la recherche accrue de financements extérieurs.

Dans le même temps, l'année 2024 voit l'aboutissement de plusieurs grands projets :

- **L'Hôtel de Ville historique** qui a été inauguré le 22 juin dernier ce qui permet d'y célébrer, de nouveau, les mariages au cœur du village.
- **Le Pôle Culturel de l'Usine Électrique**, qui sera inauguré le 19 octobre prochain. Ce site historique, entièrement rénové grâce à 80% de subventions (ministère de la Culture et Département 13), accueillera une bibliothèque, un espace d'exposition, de coworking ainsi que la Maison du Tourisme, puis le musée Marcel-Pagnol d'ici 2027.
- Enfin, **la nouvelle caserne des Pompiers**, dans le secteur des Aubagnens, qui sera également opérationnelle d'ici la fin de l'année. Financée intégralement par le Département des Bouches-du-Rhône, elle permettra d'accueillir prochainement les 120 sapeurs-pompiers d'Allauch et de Plan-de-Cuques.

Sur tous ces projets et bien d'autres, l'engagement de la municipalité reste total, que ce soit en matière de sécurité, de solidarité, de santé, mais également en faveur de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, ou encore des sports.

Avec la fierté que notre commune soit aujourd'hui l'une des plus dynamiques de Provence, tout en restant fidèle à son histoire et à son identité.

Lionel de Cala

MAIRE D'ALLAUCH
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



Lettre du Maire - Septembre 2024 - Gratuit.
Directeur de la Publication : F. PLA-GAUDAUDAN
Rédaction : Ville d'Allauch.
Réalisation : OGHAM
Crédits photos : Ville d'Allauch.
Mairie d'Allauch - BP 27 - 13718 Allauch Cedex.
www.allauch.com - Dépôt légal à la parution.
Impression : PRINT CONCEPT.
Imprimé sur papier recyclé.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

BUDGET 2024
48,8 M€

FONCTIONNEMENT
34,1 M€
INVESTISSEMENT
14,7 M€

1 LE 1^{ER} BUDGET VERT DE L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

En cohérence avec les nombreux projets menés depuis 2020 en faveur de l'environnement ou de la transition écologique (plan de sobriété, plan de végétalisation des cours d'école, lutte contre le gaspillage alimentaire, journée de reboisement...), le Conseil Municipal a voté en avril dernier le premier budget vert de l'histoire de la commune. Ceci afin de mener une évaluation concrète du budget et nourrir des discussions annuelles visant à identifier les impacts de chacune des dépenses sur le climat.



→ P.6 ET 7

2 PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES



- **Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux.** Conformément à ses engagements, l'équipe municipale avait symboliquement diminué dès 2020 les taux d'imposition communaux de 1 %, là où de nombreuses communes ont au contraire répondu au contexte de crise économique par des hausses significatives de la taxe foncière. Cette baisse symbolique accompagne désormais la suppression de la taxe d'habitation dont tous les Allaudiens sont aujourd'hui exonérés. Cette année encore, il n'y aura pas de hausse d'impôt de la part communale.

ZERO HAUSSE D'IMPÔTS À ALLAUCH EN 2024

CONTRE +4,7% EN MOYENNE DANS LES COMMUNES EN FRANCE

- **Pas d'augmentation des tarifs cantine dont le prix est inchangé depuis 2020.** Malgré l'inflation générale des prix, les tarifs de la cantine (3,50 €) restent inchangés pour tous les élèves à nouveau.

LES TAUX D'IMPÔTS COMMUNAUX SONT STABLES MAIS MES IMPÔTS AUGMENTENT, POURQUOI ?

Si les efforts de la municipalité permettent de stabiliser les taux communaux, votre imposition est soumise à d'autres variations.

- Les valeurs locatives cadastrales, dont fait partie la taxe foncière, sont revalorisées par l'État chaque année au 1^{er} janvier. Les prix à la consommation ayant augmenté d'un peu moins de 4 % sur l'année 2023, les valeurs locatives enregistrent donc une revalorisation équivalente au 1^{er} janvier 2024, soit + 3,9 % pour tous les propriétaires en France.
- Les variations de taux des autres collectivités. Par exemple la Métropole fixe le taux d'enlèvement des ordures ménagères. Il reste cette année pour Allauch de 14,5 % ce qui reste inférieur à celui qui est appliqué, par exemple, à Marseille (18,1 %).

3 POURSUITE DU PLAN D'INVESTISSEMENT SANS EMPRUNT

Fort d'un encours de dette déjà inférieur de 23 % à la moyenne des communes de même importance, l'ensemble du programme d'investissement 2024 peut se faire sans avoir besoin de recourir au moindre emprunt. La mise en oeuvre du projet municipal et les grandes opérations d'aménagement suivent leur cours et n'en restent pas moins ambitieuses avec plus de 14,7 millions d'euros de dépenses d'investissement financées grâce à plus de 4,8 millions d'euros de subventions obtenues auprès de nos partenaires institutionnels (Département, Région...).



4 PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE

Conformément à l'engagement municipal, nous refusons toute urbanisation excessive pour préserver le cadre de vie de notre commune. La remise en cause des 6 grands projets immobiliers inscrits au PLUi par l'équipe municipale précédente en 2019, nous a valu une pénalité financière du Préfet, d'1,2 million d'euros (+100%), que nous avons bien évidemment anticipé et budgétisé.



5 OPTIMISATION DE L'OFFRE DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Ouverture d'un Relais Petite Enfance en janvier, inauguration du nouvel Hôtel de Ville (22 juin 2024), ouverture du pôle culturel (19 octobre 2024), ouverture d'un guichet handicap et inauguration de la nouvelle caserne des pompiers... Tout cela a été rendu possible grâce à une politique de gestion rigoureuse et grâce à l'optimisation des soutiens financiers de nos partenaires institutionnels.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024



Notre objectif premier est de garantir des services publics de proximité à tous les habitants de notre commune. Ce budget témoigne de notre grande rigueur, de notre engagement envers l'environnement ainsi que notre capacité à mobiliser des soutiens financiers de nos partenaires institutionnels. »

Jean TOMASELLI, adjoint au maire, délégué aux Finances

ENVIRONNEMENT

Fonctionnement **1 073 847 €**
Investissement **650 000 €**

- ▶ Amélioration des installations thermiques
- ▶ Installation de panneaux photovoltaïques tranche 2024
- ▶ Végétalisation des cours d'école de Pié d'Autry et d'Allauch Centre
- ▶ Aménagement paysager à l'entrée de ville du Logis-Neuf (Salvador Allende)
- ▶ Études en transition énergétique
- ▶ Achat d'un véhicule 4x4 porteur d'eau pour la protection des collines
- ▶ Amélioration de nos espaces verts
- ▶ Réfections de l'isolation des modulaires de l'école de La Farandole
- ▶ Contrat de Performance Énergétique
- ▶ Acquisition de broyeurs de végétaux et de véhicules électriques
- ▶ Jardin, plantation d'arbres, récupérateurs d'eau, corbeilles de tri sélectifs, composteurs bois...

SÉCURITÉ

Fonctionnement **2 037 000 €**
Investissement **465 000 €**

- ▶ Poursuite du renforcement des effectifs de la Police Municipale (2 recrutements supplémentaires en 2024)
- ▶ Extension du dispositif de vidéoprotection (entre 15 et 20 caméras supplémentaires)
- ▶ Mise en place de boutons d'alerte de sécurité citoyens (2^e tranche pour le Logis-Neuf et la Pounche)
- ▶ Amélioration des équipements de sécurité
- ▶ Poursuite des études pour l'Hôtel de Police Municipale (au rond-point des Jets d'eau d'ici 2027)

ÉDUCATION

Fonctionnement **6 088 872 €**
Investissement **1 070 000 €**

- ▶ Pérennisation d'activités périscolaires sur le temps inter-cantine
- ▶ Nombreux travaux de proximité dans les écoles
- ▶ Poursuite de la végétalisation des cours d'école
- ▶ Nouveau contrat de valorisation des biodéchets
- ▶ Poursuite du plan numérique dans les écoles
- ▶ Futur Groupe Scolaire des Embus en cours d'étude

CADRE DE VIE

Fonctionnement **3 277 926 €**
Investissement **2 270 000 €**

- ▶ Renforcement des moyens du service Proximité / Propreté (achat d'une balayeuse...)
- ▶ Poursuite du développement du tissu associatif (+ 26%)
- ▶ Réalisation de la 1^{ère} phase de travaux du Pôle Culturel à l'Usine Électrique : bibliothèque, Maison du Tourisme, espace de coworking, espace d'exposition, espace polyvalent
- ▶ Fin des travaux de réhabilitation de l'Hôtel de ville historique pour y célébrer à nouveau les mariages et y réunir le Conseil Municipal et les services de l'État civil



LES GRANDS PROJETS

UNE ANNÉE D'INAUGURATIONS

RELAIS PETITE ENFANCE INAUGURÉ LE 30 JANVIER 2024



Cette structure, située dans les locaux du Guichet Famille au Logis-Neuf, est un lieu destiné à l'accompagnement des parents en recherche de solutions de garde et aux assistantes maternelles pour les informer et les accompagner dans leurs démarches. Entièrement financé par la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône. Monsieur le Maire a inauguré ce nouveau service public de proximité qui permet également aux enfants de 0 à 3 ans, accueillis par les assistantes maternelles, de bénéficier de nouvelles activités adaptées à leur âge.

L'HÔTEL DE VILLE HISTORIQUE DE RETOUR AU CŒUR DU VILLAGE !



Neuf mois de travaux de restauration, financés à hauteur de 75% par le Département des Bouches-du-Rhône, ont été nécessaires à la réhabilitation de l'Hôtel de ville de la commune. Situé à proximité de l'église du village, sur la place du Docteur Joseph-Chevillon, il permet d'y célébrer de nouveau les mariages, de repositionner la salle du Conseil Municipal au cœur du centre historique et d'y retrouver les services de l'État civil. Inauguré le 22 juin dernier en présence de plus de 600 personnes, il a accueilli une cérémonie hautement symbolique avec la célébration, près d'un quart de siècle plus tard, d'un mariage dans la plus pure tradition provençale.

LE PÔLE CULTUREL SERA INAUGURÉ LE 19 OCTOBRE 2024



Situé à l'entrée du village, le pôle culturel de l'Usine Électrique sera ouvert au public à partir du mois d'octobre.

Ce site historique entièrement rénové grâce à 80 % de subventions accueillera une bibliothèque, un espace d'exposition, de coworking ainsi que la Maison du Tourisme. Il sera complété par l'ouverture du musée Marcel-Pagnol à l'horizon 2027.

Véritable vitrine culturelle, ce nouveau bâtiment participera à la revitalisation du village comme point de départ d'un parcours qui sera proposé aux visiteurs pour découvrir le centre historique d'Allauch.

LA FUTURE CASERNE DES POMPIERS À L'AUTOMNE 2024



Située au niveau du chemin des Aubagnens, à la Pounche, elle sera fonctionnelle d'ici la fin de l'année. Outil ultramoderne de 1400 m², financé intégralement par le Département des Bouches-du-Rhône, la caserne pourra accueillir les 120 sapeurs-pompiers d'Allauch et de Plan-de-Cuques.



À VENIR



D'ICI 2027

→ LA CRÉATION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE ET D'UN CENTRE AÉRÉ AUX EMBUS D'ICI 2027

En lieu et place d'un programme immobilier de 70 logements, la commune a obtenu la réalisation d'un nouveau groupe scolaire sur le site des Embus. Un projet qui vise à assurer la meilleure prise en charge possible de nos élèves, répartis dans les six groupes scolaires afin de réduire le nombre d'enfants par classe. Le groupe scolaire comprendra dix salles de classe (élémentaires et maternelles) avec des espaces administratifs définis, un espace sportif, une salle polyvalente, une bibliothèque, une cuisine satellite et un réfectoire. Les nouveaux bâtiments intégreront un centre aéré d'une capacité d'accueil de près de 300 enfants et des équipements extérieurs mutualisés (parking et espaces verts).

→ LA CRÉATION DE L'HÔTEL DE POLICE MUNICIPALE

La sécurité est une priorité de la Municipalité qui s'est engagée dans la restructuration et le développement de sa Police municipale, afin de renforcer la prévention et de lutter plus efficacement contre les cambriolages, les vols et les dégradations de véhicules. Cela assurera une meilleure visibilité et des conditions de travail améliorées. Un bâtiment de 200 m² sera construit pour tous les agents de la Police municipale (avec le CSU, les ASVP...), comprenant les travaux et l'aménagement des abords sur la voirie, à proximité du rond-point des Jets d'eau, en cohérence avec les bâtiments existants.

EFFECTIFS
POLICE MUNICIPALE

+ 46% ENTRE 2020 ET 2023





Allauch fait partie des toutes premières communes de France à adopter un budget vert.

L'institut pour le climat a indiqué l'année dernière que seules 100 collectivités avaient adopté un budget vert. Il s'agit essentiellement des régions, des départements, des métropoles ou des très grandes villes mais très peu des 36 000 communes ont franchi le cap que nous franchissons aujourd'hui.



ALLAUCH PASSE AU VERT !

UN ENGAGEMENT MAJEUR POUR L'ENVIRONNEMENT DEPUIS 4 ANS

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale porte une volonté : faire d'Allauch l'une des premières communes éco-responsables de Provence. Cela se concrétisera désormais dès l'élaboration du budget, chaque année.

CET ENGAGEMENT MAJEUR EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT SE TRADUIT DEPUIS 4 ANS AUTOUR DES AXES SUIVANTS :

- Le plan de sobriété énergétique
- Le plan de rationalisation du patrimoine immobilier et automobile
- Le contrat de performance énergétique et de rénovation thermique
- Le plan de réduction et de valorisation des déchets
- Le plan de sensibilisation à l'environnement dans les écoles
- Le plan de végétalisation dans les cours d'écoles et les noyaux villageois

DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES ANTICIPÉES ET ÉTENDUES

Pour aller plus loin, il a été décidé de procéder à une évaluation environnementale de l'ensemble des dépenses communales.

La réglementation y obligera toutes les collectivités de plus de 3 500 habitants mais seulement pour leurs dépenses d'investissement et à compter du budget 2025.

À Allauch, cette démarche s'appliquera à l'ensemble du budget et à compter des comptes financiers 2023 avec deux ans d'avance.

UNE VOLONTÉ D'INFORMER ET D'INFLUENCER LES ARBITRAGES BUDGÉTAIRES

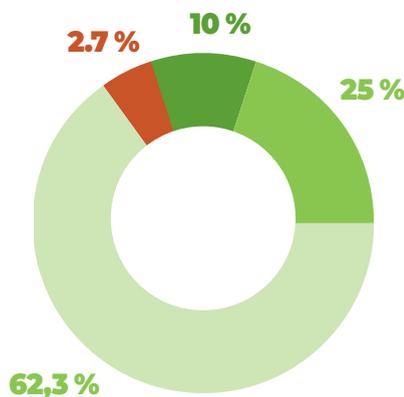
Les objectifs de cette démarche sont les suivants :



UNE MÉTHODOLOGIE DE CLASSEMENT DES DÉPENSES

Afin de mettre en place ce budget vert, la municipalité a appliqué une méthodologie rigoureuse à l'ensemble du budget, qui permet de classer les dépenses en différentes catégories allant de très favorable à défavorable.

Pour 2023, près de 30 000 lignes comptables ont été classées selon les critères établis par l'institut pour le climat.



Cela a permis de constater que près de 25 % des dépenses de la commune ont eu un impact favorable (+ de 90% si nous intégrons les dépenses neutres) sur le climat alors que seules 2,7 % ont eu un impact défavorable. Ces dépenses défavorables correspondent essentiellement aux dépenses de carburant, aux véhicules techniques sans alternative comme les camions frigorifiques, ou encore au matériel informatique.

- Neutre
- Favorable
- Très favorable
- Défavorable (carburants et certains véhicules techniques)



Infographie ci-contre: classement des dépenses de la commune en fonction de leur impact favorable ou défavorable sur l'environnement

LA VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE PIÈ D'AUTRY

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

L'ACHAT DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Le rapport d'analyse présenté en Conseil Municipal du 6 juillet 2024 détaille par ailleurs les 7,8 millions d'euros de dépenses favorables faites en 2023 parmi lesquelles...

LES REPAS BIO PROPOSÉS DANS LES CANTINES

LE CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



LES CONTRATS DE TRI DES DÉCHETS

LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION THERMIQUES DES BÂTIMENTS



NOTE

17 / 20



ALLAUCH SALUÉE POUR SA « TRÈS BONNE QUALITÉ DE GESTION FINANCIÈRE »

Une étude effectuée par un institut national indépendant spécialiste des finances locales a attribué, à la commune, la note de 17/20 (en progression) pour la « très bonne qualité de sa gestion financière ».

Cette distinction, qui intervient dans un contexte toujours inflationniste et de réduction des dotations de l'État pesant sur les finances des collectivités, a une valeur toute particulière. La municipalité a réussi à bâtir un équilibre budgétaire grâce à la maîtrise de ses finances et la mise en place d'actions depuis 4 ans, avec :

- Un plan de gestion alliant sobriété et efficacité, avec un plan de rationalisation du parc immobilier et automobile de la commune,
- La multiplication du soutien financier de nos partenaires institutionnels (Département, Région, Europe, Fondation du patrimoine, CAF...),
- Le développement des partenariats privés,
- La mise en place d'un plan de sobriété énergétique dès 2022,
- La maîtrise des effectifs municipaux et le maintien d'un haut niveau de service public de proximité pour les Allaudiens.

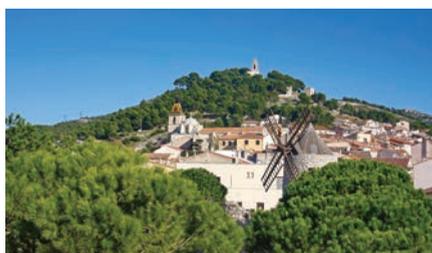
SOUTIEN ANNUEL DE LA CAF DES BOUCHES DU RHÔNE

1,2 M€

+20%

DEPUIS 2022

pour le fonctionnement des différents services destinés aux familles



DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS RECORDS POUR NOTRE BUDGET D'INVESTISSEMENT

L'équipe municipale a fait du renforcement de ses partenariats institutionnels une priorité financière en prenant l'engagement, dès 2020, de soumettre ses grands projets avec l'aide des partenaires institutionnels que sont la Région, le Département des Bouches-du-Rhône, la Métropole ou encore la CAF et le Ministère de la Culture. Un groupement de partenariats qui s'élargit même à l'Europe, comme dans le cadre d'un projet pour améliorer la qualité de l'air aux abords des écoles, qui a été lancé en février 2022 à Allauch. Ce nouvel axe de travail permet de lancer de manière concrète des projets d'avenir au bénéfice des Allaudiens.

Le montant global des subventions, multiplié par 10 entre 2020 et 2022 (de 820 000€ à 8,3 M€), prouve que cette implication permet d'aboutir à des résultats financiers concrets.

En parallèle, la signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF, additionnée à une optimisation de la gestion de nos structures Petite enfance (crèches, centre aéré...) a permis d'obtenir des participations financières significatives (plus de 400 000€ par an) qui nous permettent de dégager des marges supplémentaires au bénéfice de notre commune.



CETTE NOTATION EST LE FRUIT DE VÉRITABLES EFFORTS DE GESTION QUOTIDIENS

Les impératifs sont :

la préservation du pouvoir d'achat des familles, la stabilisation des taux d'imposition communaux ainsi que le gel des tarifs municipaux et notamment ceux au bénéfice des familles (cantine scolaire, garderies, centre aéré...).

L'éducation, la sécurité, le cadre de vie et la protection de l'environnement sont au cœur des orientations et des efforts qui seront maintenus dans un plan d'investissement cohérent, tout en réduisant notre taux d'endettement année, après année. Ce plan a été soutenu par des partenariats institutionnels records.

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR SES INVESTISSEMENTS

17,2 M€ DEPUIS 2020